

CONSEIL MUNICIPAL N°14
Jeudi 02 Juillet 2009 à 20h30

Secrétaire de séance : Annie MOAL

Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU

Jacques BEAUCHAMP, Pascale CORRE et François DANTEC absents ont donné respectivement pouvoir à Hervé LE MENS, Jean-Louis VIGNON et Nathalie ABIVEN.

Le compte-rendu du conseil municipal N°13 est adopté à l'unanimité.

1. Présentation Ener'gence - Bilan d'étape

Christophe Calvarin du cabinet Ener'gence a présenté le bilan énergétique de l'année 2008 tout en réalisant une comparaison avec les années 2006 et 2007.

Il a suivi la méthodologie suivante :

- Récolte des factures des 3 dernières années.
- Visite de l'ensemble du patrimoine bâti de la commune (école, équipement sportif, socioculturel, ...).
- Faire correspondre chaque compteur d'énergie à un ou plusieurs points de comptage.
- Saisie des factures.
- Analyse des consommations.
- Elaboration d'un programme d'actions.

Après étude, il ressort que l'école consomme les $\frac{3}{4}$ de l'énergie.

Des actions sont à mener au niveau de l'isolation, la ventilation, le chauffage, l'éclairage, la mise en place de prises avec interrupteurs et des relevés mensuels (Cf. présentation PowerPoint Ener'gence).

2. Demande de subvention - Travaux Résidence Rurale

Les travaux de la résidence rurale ont pour but de sécuriser la chaussée, de permettre le déplacement des piétons en toute tranquillité et d'habiller le paysage.

4 propositions possibles :

Proposition N°1

*Chaussée de 4m à 4,5m.
Trottoir de gauche de 1,7 à 2,2 m
en finition sablage.
Stationnement longitudinal à 2 m.
Trottoir de droite en pelouse.*

101 707,34 €

Proposition N°2

*Chaussée de 6 m.
Trottoir de gauche de 2,2 m en
finition enrobé.
Trottoir de droite en pelouse.*

96 460,15 €

Proposition N°3

*Chaussée de 4m à 4,5m.
Trottoir de gauche de 1,7 à 2,2 m
en finition sable ciment.
Stationnement longitudinal à 2 m.
Trottoir de droite en pelouse.*

105 833,54 €

Proposition N°4

*Chaussée de 5,5m.
Trottoir de gauche de 1,5 m en
finition enrobée.
Bande enherbée à gauche de 1,4 m.
Trottoir de droite en pelouse.*

135 119,54 €

Le choix s'est porté sur la proposition N°1.

Le coût s'élève à 101 707,34 €, au lieu du budget préalablement estimé à 51 000€ par la DDE.



Pour la réalisation de ces travaux :

- Possibilité d'obtenir une subvention du conseil général d'environ 20% (La commune intègre les critères du développement durable et peut-être une enveloppe des élus nationaux).
- Les travaux de la voix romaine ne seront réalisés que sur 2010, la somme budgétée peut donc être affectée aux travaux de la résidence rurale.

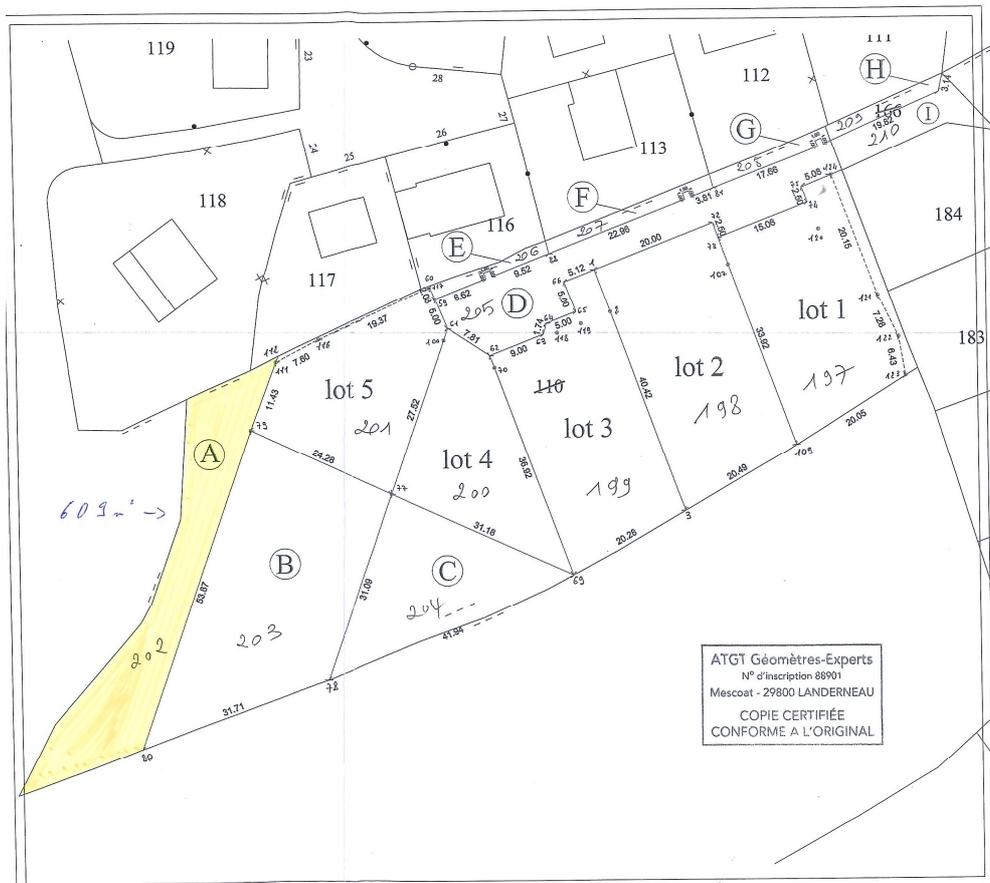
Le maire Jean-Louis Vignon demande la possibilité de déposer un prêt-dossier.

Le conseil décide par 14 votes pour et 1 contre (Adeline Poulmarc'h).

3. Acquisition terrain SALOU

Il comprend 616 m² dont 7 m² de canalisation pour les égouts. Le maire demande l'autorisation au conseil pour l'acquisition du terrain (maximum 1 000€).

Cette acquisition permettra de protéger la rivière et constituera une réserve foncière.



L'achat du terrain est voté à l'unanimité.

4. Validation de la cartographie des zones humides

La réunion avec les propriétaires concernés (environ 40 personnes) s'est déroulée dans de bonne condition. La méthodologie a été bien suivie.

La validation de la carte de zones humides se fait avec 14 voix pour et une abstention. (Yvon Le Bras).

5. Validation de la cartographie des cours d'eau

Le conseil municipal valide la cartographie par 10 voix pour et 5 abstentions (R. Raud, N. Abiven, F. Dantec, Y. Le Bras, J. Poupon)

6. Enquête publique - Elevage porcin La Martyre

A titre consultatif, il est demandé au conseil son avis sur la modification d'un élevage sur la commune de La Martyre. Le GAEC du MANOIR envisage ainsi de rendre son élevage naisseur-engraisseur cohérent. De ce fait, il va s'agir de régulariser les cheptels présents et à transformer l'azote de l'atelier laitier en places d'engraissement. Dans le cadre et le respect de la réglementation bien-être, une porcherie gestante sera construite. Une demande de permis de construire sera déposée pour la construction de ces ouvrages. La CDOA a rendu un avis favorable à la transformation de l'azote bovin en azote porcin.

Le conseil municipal décide par 9 voix pour et 6 abstentions.

7. Admission en non valeur - Impayés SIVURIC

Il est proposé aux communes membres du SIVURIC de supporter les montants des admissions en non valeur imputable aux familles domiciliées sur le territoire. Les communes seront invitées à indemniser le SIVURIC du montant des sommes qu'il aura été contraint d'admettre en non valeur. Dans le cas d'un déménagement, la commune solidaire sera celle où résidait la famille à la date de facturation. Le SIVURIC s'engage à informer la commune concernée le plus rapidement possible.

Le conseil municipal vote par 14 voix pour et une abstention (S. Gallet).

8. Personnel Communal - Modalité régime indemnitaire

Les attributions individuelles seront effectuées par arrêtés du Maire dans les limites sus-énoncées et suivant :

- les responsabilités selon les fiches de poste,
- l'assiduité au travail,
- les contraintes du service,
- les appréciations de notations,
- les indemnités seront versées annuellement (ou bi-annuellement le cas échéant) pour les catégories C et mensuellement pour les catégories B.
- en cas d'absence pour maladie les indemnités subiront un abattement de 50% à partir du 4^{ème} arrêt pour maladie, et seront supprimées au-delà de 30 jours d'arrêt.
- les indemnités seront maintenues en cas d'hospitalisation (minimum 15 jours), d'Accident du Travail et de Maternité.

Le conseil vote par 14 voix pour et une abstention (H. Le Mens).

9. Ouverture d'un poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe - 20 heures

Le poste d'emploi aidé par l'état arrivant à échéance, le conseil vote à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à 20h par semaine (Poste sans appel d'offre). Ce poste sera occupé par Maïté Chailleu.

10. Questions diverses

▪ Lotissement De Boisanger à Créach-Balbé

Le conseil demande un temps de réflexion pour le futur nom du lotissement.

▪ Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.)

Le conseil a été mis en place le 20 Juin suites aux élections du 14 Juin où quinze jeunes de 9 à 14 ans ont été élus. Durant ce premier conseil, il a été expliqué aux jeunes le rôle qu'ils allaient jouer pendant leur mandat. Ils ont élu pour une période de 6 mois leurs portes paroles qui feront le lien entre le conseil municipal des jeunes et nous. Kevin Corre a été élu adjoint principal et Baptiste Beauchamp sera son suppléant. Le prochain conseil est prévu pour le 26 septembre en mairie.

▪ Ecole communale

Répartition pour l'année scolaire 2009-2010 : (194 élèves)

Classe	Nb d'élèves	Instituteur
PS1-PS2	30 (10+20)	Adeline POULMARC'H
MS	24	Yann SIMON
GS	23	Céline BEAUGENDRE
CP	22	Martine LE MARTELOT
CE1	20	Karine BARATELLI
CE2	27	Gaëlle GOURVES
CM1	24	Sylvie BOUE
CM2	24	Daniel GOURMELON

▪ Modification du P.L.U.

- intégration du P.L.H.
- notification aux personnes partenaires.
- enquête publique d'un mois (vers le 20/08).
- Délibération début octobre.

▪ Renouvellement Boissons alcoolisées interdites

Elles sont interdites sur l'ensemble de l'emprise des installations sportives, autour de la mairie, place de la mairie, autour de la salle Ty Kreis-ker, autour de la maison des associations Ty an Holl.

Des dérogations existent, elles sont réservées aux manifestations à caractères sportif, festif ou culturel autorisées par la mairie.

Le conseil approuve la reconduction de l'interdiction.

11. La parole aux adjoints

▪ **Julien POUPON :**

Le 2^{ème} forum des associations est programmé pour le 12 septembre à la salle Ty Kreis-Ker.

La commune a terminé 1^{ère} ex-æquo des villages fleuris avec La Forest Landerneau.

La visite au camp de naturiste s'est bien déroulée.

Serveur : nouvelle proposition avec France Télécom.

▪ **Nathalie ABIVEN :**

A l'occasion du 1^{er} anniversaire du marché, deux musiciens du Bagad de Landerneau sont venus et une animation autour des produits de nos marchands pour petits et grands a été organisée.

Mise en place du plan canicule. Poursuite de chemins de randonnées. Pôle social commencé.

▪ **Bernard CORNEC :**

La commission Urbanisme s'est réunie dernièrement, elle met en avant les travaux à réaliser : la route de Trévarn, l'entrée du bourg, chemin vers Créach-Balbé (devis), la résidence Rurale ...

▪ **Yvan BRISHOUAL :**

Plan mise en accessibilité : avis pour la presse.

Fin du conseil 22h30

Agenda :

Vendredi 4 septembre 20h30, Conseil Municipal N°15